

LE SAC DE JEUX

Le contenu de ce sac invite le professionnel à utiliser le jeu en approche éducative de son métier. Ce sac est conçu comme un outil de travail.

Il est composé de:

- Jeux et jouets à destination des enfants de tous âges ;
- Du matériel pédagogique pour permettre au professionnel d'enrichir ses connaissances et découvrir d'autres techniques éducatives (marionnettes, cd, instruments de musique...)

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT DE L'EMPRUNT

- L'emprunt et la restitution des sacs se feront :

* lors des activités organisées par le RAM

* ou directement au relais au niveau du **pôle Amalthée** (en sonnant à l'interphone « Bureau RPE », présent **rue Gaston Cherreau / 79100 THOUARS**).

L'animatrice du relais vérifiera le contenu et la propreté du sac et des jeux : l'assistant maternel devra signaler toute détérioration ou perte et devra donc s'engager à **NETTOYER les JOUETS/JEUX AVANT LEUR RETOUR**

L'emprunt se fera uniquement sur RÉSERVATION préalable avant le 26 de chaque mois pour le mois suivant (exemple 26 mars pour l'emprunt sur le mois d'avril)

L'emprunt se fera sur 1 mois avec récupération du kit à compter du 1er du mois et restitution avant la dernière semaine du mois.

- L'assistant maternel s'engage à utiliser le sac et son contenu dans son cadre professionnel, c'est-à-dire sur son lieu d'exercice, et avec les enfants accueillis et **n'est pas autorisé à utiliser les jouets en extérieur.**

- L'assistant maternel s'oblige à respecter le sac et son contenu: elle a pour obligation de rendre les jeux propres et entiers.

Consignes de nettoyage:

Il est important de nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces et les objets qui sont fréquemment touchés (si possible deux fois par jour, au minimum une fois par jour).

Pour les jouets pouvant être portés à la bouche, il faut privilégier des objets en plastique et en tissu pouvant être lavés soit en machine à 60°C, soit avec un produit détergent-désinfectant (en utilisant des produits compatibles avec les surfaces alimentaires) puis bien rincer ces objets à l'eau claire suivant les consignes du fabricant. Lorsque cela est possible, il est recommandé de disposer de plusieurs lots de jouets successivement mis à la disposition des enfants durant la journée et tous lavés le soir venu.

Quel que soit le mode d'accueil, il est recommandé de ne mettre à disposition des enfants que des jouets pouvant être facilement nettoyés quotidiennement et de désinfecter et rincer les jouets sélectionnés (*extrait Fiche annexe au guide RecoCreches 1 contexte COVID-19 – 11 Mai 2020*)

Mode de nettoyage

Les jeux seront nettoyés à l'aide d'un tissu d'essuyage et du savon noir ou du liquide vaisselle dilué (1 goutte pour 5 l d'eau)

Les jeux doivent être rincés avec un autre tissu d'essuyage humide



SURTOUT PAS D'EAU DE JAVEL

SÉCURITÉ

L'assistant maternel devra être vigilant lors de l'utilisation des jeux par les enfants: vérifier l'âge d'utilisation des jeux sur l'inventaire ci-joint.

Les enfants sont sous la responsabilité du professionnel assistant maternel

Pôle Petite Enfance Amalthée
2 rue de la Fontaine à Montais
79100 Thouars
rpe@thouars-communaute.fr
05-49-67-97-68

Permanences :

lundi 8h15-12h00 / 13h30-16h30

mardi 10h00-12h00 / 13h30-16h30

mercredi 10h-12h00 *les 2èmes et 3èmes mercredis de chaque mois*

jeudi 10h00-12h00 / - / 16h30-19h30

vendredi 10h-13h00 *les 1ers et 4èmes vendredis de chaque mois*